ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SUIVI DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES FEUX

OEIL

Observatoire de l'environnement en province Sud



LETTRE DE COMMANDE

Date limite de réception des offres :

Le 15^{er} octobre 2012

Fabien Albouy

CONTEXTE

Le forum sur le suivi des milieux terrestres du sud organisé par l'ŒIL en juin 2012 a identifié les incendies comme une des causes de pressions les plus fortes sur l'environnement néo-calédonien.

Les feux sont aujourd'hui suivis de deux manières :

- Le suivi mis en place par le gouvernement (APICAN/DTSI) se base sur les informations remontées par les différentes brigades de sapeurs-pompiers depuis le terrain. Ces données sont principalement acquises dans un but de gestion opérationnelle et non de mesurer de l'impact environnemental des incendies. Seuls la coordonnée géographique du point de départ de feu, une surface estimée visuellement et un type très sommaire de milieu sont relevés. En outre, la base n'est pas exhaustive car les feux ne présentant pas de menaces pour des biens et ne donnant pas lieu à intervention ne sont pas référencés dans ce suivi.
- Dans le cadre du projet INC, l'unité Espaces de l'IRD a mis au point une chaîne automatique de traitement des images satellites Modis pour constituer une cartographie à jour des zones incendiées et des points de départ de feu. La chaîne de traitement est opérationnelle et intègre des règles de gestion pour disposer de résultats les plus pertinents possibles. Ce moyen de détection présente un certain nombre de limites liées à la méthode et au capteur utilisé (fréquence de revisite du satellite, conditions météorologiques, taille des pixels,...). Enfin, il ne s'agit pas d'un suivi à proprement parlé puisque cette chaîne a été mise en place dans le cadre d'un projet particulier...

En relation avec les recommandations de la feuille de route qui découle du forum sur le suivi des milieux terrestres, l'OEIL va réaliser un certain nombre d'actions visant à améliorer le suivi des impacts environnementaux des feux et se propose de lancer une étude dont les objectifs sont définis ci-dessous.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude vise plusieurs objectifs :

- Recensement et analyse préalable des besoins auprès des différents acteurs de manière à définir plus précisément les différentes composantes du suivi des impacts environnementaux des feux. A la suite de cette phase d'analyse, une restitution sera faite à l'ensemble des acteurs concernés constitué en groupe de travail. Ce travail d'analyse et de synthèse sera un support permettant d'orienter les prochaines actions du groupe.
- Définition d'indicateurs sur l'impact environnemental des feux en lien notamment avec les besoins identifiés sur la phase d'analyse. Il est demandé de veiller à leur caractère réellement opérationnel. Chaque indicateur sera décrit à l'aide d'une fiche type sur un modèle proposé par le prestataire et validé par l'Observatoire. La méthodologie pour produire l'indicateur sera notamment explicitée, des exemples de représentations, des références scientifiques et opérationnelles seront fournis.
 - o indicateurs directs : nombre de départ de feux, surfaces brûlées, durée moyenne, intensité, type de surface dégradées, etc

- o indicateurs indirects : ressource en eau, érosion, développement d'espèces envahissantes, connectivité écologique, etc...
- Une **proposition d'un nouveau suivi** de l'impact à travers l'amélioration de l'acquisition des **données de base sur les feux** (surfaces brûlées, nombre de départ de feux, intensité, etc.).
 - Une étude particulière sera menée pour un suivi par télédétection appuyée par un solide argumentaire scientifique et opérationnel étayé par des références. L'étude devra notamment tenir compte :
 - de nouveaux capteurs disponibles et à venir,
 - des nouveaux types de traitements disponibles,
 - des perspectives d'installations locales d'infrastructures de réception d'images satellites,
 - de la participation possible à des programmes scientifiques, de mutualisation d'acquisition de données (ex Géosud) ou pilotes dans le domaine de la télédétection
 - D'autres types de suivi (via des moyens aéroportés par ex) pourront être proposés dès lors qu'ils répondent à l'objectif
 - L'étude de ces nouveaux suivis présentera des aspects techniques mais aussi opérationnels et financiers. Cette proposition sera chiffrée sur trois zonages différents (Le grand sud, la province sud, la Nouvelle-Calédonie).

L'étude s'appuiera notamment sur :

- la rencontre les principaux intervenants sur cette problématique (Sécurité Civile, USPNC, Ecole des Sapeurs-pompiers de NC, PN, PS, PIL, Gouv DTSI-APICAN, CEN, IRD, WWF,...),
- une recherche bibliographique et technique

Il ne s'agit pas de travailler sur la **prévention des incendies** ou sur leur **gestion opérationnelle** mais bien d'axer la réflexion **sur la mesure de l'impact environnemental des feux**.

LIVRABLES

Un rapport (au format Word 2010) + 1 diaporama (au format PowerPoint 2010) présentant l'avancée et les résultats **par phase de l'étude** :

- Recensement et analyse du besoin
- Proposition d'un nouveau suivi de l'impact à travers l'amélioration de l'acquisition des données de base sur les feux
- Définition d'indicateurs sur l'impact environnemental des feux

Le prestataire devra se rendre disponible pour des réunions relatives au suivi de l'étude et de restitution de cette étude (conseil scientifique et conseil d'administration de l'OEIL, groupe de travail « suivi des feux », ...).

STRUCTURATION DES OFFRES

Il est attendu pour la proposition des offres :

- <u>Une proposition technique et financière détaillée.</u> Le soumissionnaire détaillera notamment le coût de chaque phase permettant ainsi à l'ŒIL de commander uniquement certaines phases de la proposition en cas de dépassement budgétaire.
- <u>Le planning de réalisation de l'ensemble de la prestation avec les différentes phases de</u> l'étude
- <u>Un calendrier de réalisation et les charges associées (jr/homme) à chaque phase</u>
- <u>CV des personnes en charge de cette étude avec leur rôle respectif et la charge associée</u> (jr/homme)
- Les références dans le domaine

LES DELAIS DE REPONSES

La date limite de réception de l'offre est fixée au 15 octobre 2012 à 8 h (GMT+11) dernier délai.

L'offre sera adressée par voie électronique à l'adresse :

fabien.albouy@oeil.nc (prévoir un accusé de réception).

Les dossiers parvenus après la date et l'heure limite de réception des offres ne seront pas retenus.

DELAI DE VALIDITE

Le délai minimum de validité de l'offre sera de 60 jours à compter de sa date de réception.

CONTACT

Des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être demandés à :

Fabien Albouy

directeur adjoint en charge du système d'information - OEIL

Courriel: fabien.albouy@oeil.nc

Tel: (+687)23-00-22